DROIT D'IMAGE : Les concurrents et leur famille autorisent expressément les organisateurs des 28èmes Foulées de Chaumussay ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux 28èmes Foulées, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Challenge Nature 2016

COTE SUD TOURAINE POUR MIEUX VIVRE

CHAMBON	CHAUMUSSAY
12 Juin	28 Août

Course concernée : 9km720

Règlement :

Les 3 premières femmes et les trois premiers hommes seront récompensés.
Challenge sur les deux courses populaires avec prise en compte des meilleurs temps sur les trois courses.

Récompense : "un panier gourmand" de produits locaux, remis à Chaumussay.

NE PAS JETER SVP SUR LA VOIE PUBLIQUE

imp. 02 47 94 54 02

FOULEES DE CHAUMUSSAY

DIMANCHE 28 AOUT 2016

37350- INDRE ET LOIRE

A 19 KM DE DESCARTES

5 KM DE PREUILLY SUR CLAISE

12 KM DE LA ROCHE-POSAY

COURSES JEUNES A PARTIR DE 10 H
17 et 10 Km : Départ 10 H 45

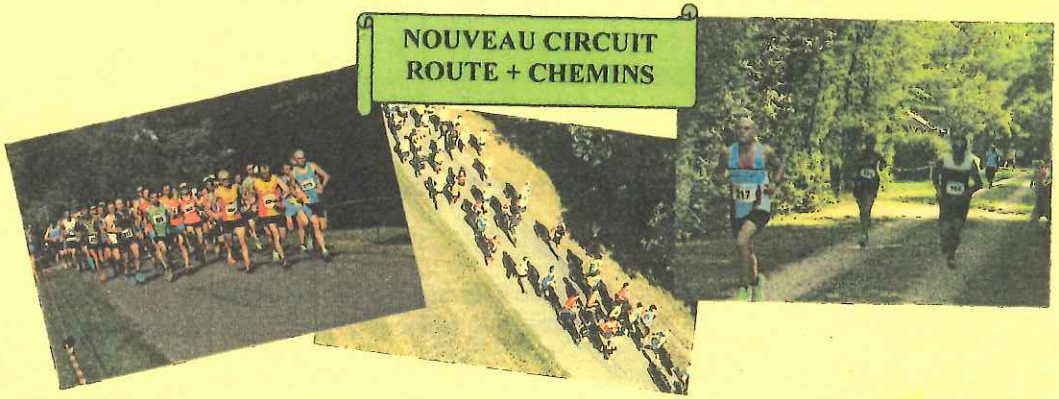

17 KM et 10 KM : 7 € – JEUNES : 2 €
COURSE BABY : GRATUITE

Par courrier à : Mme Annie DREUJOU - 4 lieu-dit Jussay - 37350 CHAUMUSSAY
Sur place : à partir de 8H30, Supplément de 1.5 € pour les 17 et 10 Km

CHALLENGE Chambon - Chaumussay

ARTISANAT EXPOSITIONS VIDE GRENIER

(Réservation au : 06 67 93 14 30 ou 02 47 94 54 02 ou 02 47 94 65 44)

BUVETTE ET PLATEAUX REPAS TOUTE LA JOURNEE

ORGANISATION / Comité des Fêtes de Chaumussay – sous couvert F.F.A.

FOULEES - REGLEMENT

ORGANISATION :

Comité des Fêtes de Chaumussay.

PROGRAMME :

Départs donnés à la Salle Polyvalente de Chaumussay (ancienne gare).
10h00 : Course Baby, Courses des 1 km et 2 km
10h45 : Courses des 10 km, 10 km handisport et 17 km

ENGAGEMENT : **7.00 € pour les 10 km, 10 km handisport et 17 km**
2.00 € pour les 1 km et 2 km

Ils se feront à l'aide du bulletin ci-joint. Ils devront être accompagnés des droits d'engagement, chèques à l'ordre du Comité des Fêtes.
A adresser avant le 26 Août 2016 par courrier à :
Annie DREUJOU 4 lieu-dit Jussay 37350 CHAUMUSSAY
Engagements sur place majorés de 1.50 €, clôture des inscriptions 10 mn avant la course.

PARCOURS :

Il s'agit de parcours empruntant des routes communales, sans dénivelé important.

DOSSARDS :

A partir de 8h30, sur place, le 28/08/2016.

SERVICE MEDICAL :

Permanence sur site d'une équipe de secouristes de la Croix Rouge Française.

RECOMPENSES :

La remise des récompenses aura lieu à la Salle Polyvalente à partir de 12h.
Pour chaque course, coupe aux trois premiers de la course et au premier de chaque catégorie.
Lot à tous les inscrits.

RESULTATS :

Affichés sur place lors de la remise des récompenses.
Mis également sur le site internet http://fouleesdechaumussay.site.voila.fr/

RESPONSABILITE CIVILE :

Assurance de l'organisation souscrite auprès de AREAS.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol lors des épreuves.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT :

Il incombe aux participants de souscrire une assurance accident.

FOULEES - BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

A retourner avant le 26 Août 2016, **avec copie du certificat médical ou de la licence** FFA ou FSGT, accompagné d'un chèque de règlement, libellé à l'ordre de
COMITE DES FETES DE CHAUMUSSAY
Et adressé à : Mme Annie DREUJOU, 4 lieu-dit Jussay – 37350 CHAUMUSSAY

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Tél. : ..... **Date de naissance :** ...../...../.....

Adresse mail : .....

Sexe **H** ☐ **F** ☐

Club : .....
N° de Licence F.F.A. : ..... Année : .....

Précisez l'épreuve que vous courrez : NOUVEAU CIRCUIT
☐ **16,220 km** ☐ **9,720 km** ☐ **9.720 km handisport**
☐ **1.983 km** ☐ **0.991 km** ☐ **Course baby**

Mode de paiement : Chèque ☐ Espèces ☐

IMPERATIF : Seules seront prises en considération les inscriptions accompagnées du règlement et d'un certificat médical de non contre indication à la course à pied (ou d'une copie certifiée conforme) datant de moins d'un an, pour les non-licenciés ou d'une licence sportive attestant de la délivrance d'un certificat médical.
(art. 6 de la loi du 23/03/1999)

CONCURRENT MINEUR : AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE
Monsieur, Madame.....demeurant à .....autorise mon fils / ma fille.....à prendre part à l'épreuve des « Foulées de Chaumussay » et dégage la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.
Les mineurs, ne présentant pas de certificat médical, participeront aux courses sans dossard.
A.....le.....
Signature des parents :